



Genève, le 17 février 2012

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint
du département de l'intérieur et de la mobilité (DIM)
et des transports publics genevois (TPG)**

**Point hebdomadaire sur le fonctionnement du réseau
et mesures d'amélioration**

Durant cette semaine de vacances scolaires, le réseau a profité globalement d'un trafic réduit en ville. Seul le gros incendie de lundi matin sur l'avenue de la Jonction a perturbé la sortie des autobus et trolleybus. Les contrôles de police se poursuivent afin de faire respecter les restrictions de trafic individuel sur le parcours des lignes TPG. Le retour des lignes 3 et 7 sur leur parcours d'origine est confirmé pour lundi.

Seuls quelques retards ont été constatés sur le réseau à la veille des vacances, durant l'heure de pointe du soir du vendredi 10 février. Lundi matin, la sortie des autobus et trolleybus a été rendu difficile en raison d'un incendie très impressionnant qui s'est déclaré vers 4h30 à l'avenue de la Jonction. La sortie des véhicules a pu s'effectuer de manière ralentie par le quai des Arénières. La coupure de courant sur certains secteurs de la ligne de contact près de la Jonction a obligé les trolleybus à fonctionner sur leur moteur auxiliaire durant toute la journée de lundi, avec des performances nécessairement réduites. Par ailleurs, la disponibilité des TPG et leur action en appui des services d'urgence ont été saluées. Des bus chauffés ont d'abord été mis à disposition comme refuges provisoires dès le déclenchement de l'alerte, puis les TPG ont assuré le transport des personnes sinistrées en direction des abris de la protection civile.

Les TPG rappellent que plusieurs changements décidés et annoncés au cours des semaines précédentes entrent en vigueur ce lundi 20 février, à la reprise de l'horaire normal. Il s'agit en particulier du retour des lignes de trolleybus 3 et 7 sur leurs parcours d'origine. Par ailleurs, sur la ligne 14, l'affichage du terminus partiel du tramway en provenance du CERN indiquera désormais « Bel-Air » et non plus « Stand ». En quittant Coutance en direction de Bel-Air, l'affichage indiquera à nouveau « CERN ». Les nouveaux parcours et horaires peuvent être consultés sur le site des TPG (www.tpg.ch). Les contrôles de gendarmerie se poursuivent à raison de deux à trois par jour en différents endroits du réseau, notamment au bout de la rue du Rhône avant son arrivée sur la place Bel-Air où il est particulièrement important que le trafic individuel soit limité aux stricts ayant-droits. A noter que l'Union du personnel du corps de police ayant décidé de suspendre son mouvement, les gendarmes sanctionnent à nouveau depuis le 11 février.

Enfin, le parcours de la ligne 8 sera modifié dès la mise en service de la voie de bus sur le pont du Mont-Blanc et s'engagera désormais directement sur la rue du Mont-Blanc puis rejoindra Cornavin (même arrêt que la 5) via la rue de Chantepoulet et la place des XXII-Cantons.

La cellule d'accompagnement* qui suit depuis le 11 décembre 2011 l'introduction des nouveautés du réseau TPG 2012 se réunit chaque semaine pour identifier les problèmes sur le réseau, étudier et mettre en œuvre les mesures adéquates pour y remédier et en vérifier les effets. Une communication aux médias a lieu à l'issue de chacune de ces réunions.

* Composition : Transports publics genevois, département de l'intérieur et de la mobilité, direction générale de la mobilité (DGM), office du génie civil, Ville de Genève, police cantonale.

Pour tout complément d'information :

TPG : M. Philippe Anhorn, responsable de la communication et des affaires publiques, ☎ 022 308 34 11 / 079 212 83 89.

DGM : M. Thierry Messenger, directeur de l'organisation et de l'exploitation du réseau routier a.i., DIM, ☎ 022 546 78 19.